Coronavirus

réunion téléphonique du 10/04/2020 avec la DI

Missions, Conditions de travail | ***Compte-rendu***

Point d'information du 10 avril : En avoir l'eau à la bouche ?

Présents

Pour la « haute » administration :
- le Directeur interrégional (DI) et son adjointe (DIA) ;
- les 3 Directeurs régionaux (DR : d'Orly, de Roissy Fret [DRF] et Roissy Voyageurs [DRV]) ;
- les chefs de pôle logistique et informatique (PLI) et ressources humaines (RH)
- le receveur interrégional (RI).

Pour les organisations syndicales :
- en sus de SOLIDAIRES,
- CGT,
- CFDT,
- UNSA
- USD-FO.

I – Activité/organisation des services

A) DR Orly

1°) Activité générale

Actuellement, il y a 0 activité voyageurs.
Néanmoins, un échange est survenu ce vendredi 10 avril entre le DI et M. Lacote, directeur d'Orly pour le gestionnaire aéroportuaire *Paris-Aéroport* (ex *Aéroports de Paris* – ADP).

À plus ou moins longue échéance, M. Lacote n'écarte pas l'idée de rapatriements, de ressortissants sur Orly.
Aussi, pour le gestionnaire aéroportuaire, la présence douanière est souhaitée

2°) Activité SURV

Motif : Pour le DI et le DR d'Orly, la présence d'agents de la branche surveillance (SURV) se justifie par :
- la mission de ronde des services et de surveillance générale des locaux ;
- donc désormais en sus, la nécessité de pouvoir assurer en urgence un contrôle voyageurs minimal, lorsque la reprise des vols sera décidée (sachant que 12h à peine peuvent s'écouler entre la prise de décision et son effectivité).

La charge de travail est actuellement dévolue sur les brigades de surveillance extérieure (BSE) Orly 3 (3 agents) et Orly 4 (3 agents).
Néanmoins, pour le mois de mai, le DI veut la répartir vers 2 autres brigades :
- BSE Pistes
- et BSE Fret et périphérie.

***Pour SOLIDAIRES**, le maintien d'une présence s'entend, tout comme le recours à d'autres brigades.*
Néanmoins cette présence est surdimensionnée par rapport aux besoins existants. Elle doit donc être revue à la baisse (2-3 agents suffisent), tandis que le recours au volontariat doit être privilégié.

3°) Activité OPCO

Motif : Le DI indique le maintien d'une activité au bureau d'Orly, avec 2 agents requis. D'ailleurs un renforcement n'est pas impossible.
Il y a en effet des réflexions tripartites, entre la DI, la compagnie Corsair et la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) pour des vols vers l'Outre-mer. Le DI conclut que cette réflexion n'est pas retenue pour l'instant, mais c'est une option qui existe.

***Pour SOLIDAIRES**, il importe surtout que les personnels Opérations commerciales (OPCO) puissent travailler sur volontariat et dans de bonnes conditions. Or le chauffage est coupé depuis quasi deux semaines, sans que des interventions techniques soient programmées prochainement.*

B) DR Roissy Voyageurs (DRV)

1°) Activité générale

Terminaux : Pas de changement depuis début avril.
Seulement 3 terminaux demeurent ouverts : le T2F, le T2E (module K), le T2A (liaison AC).

Passagers : Il y a environ 20 000 passagers/jour.
Soit 10 fois moins que la normale (200 000 passagers/jour), mais 5 à 8 000 de plus que la semaine précédente.

Vols : Il reste essentiellement les vols vers l'Outre-mer (déportés d'Orly vers Roissy), avec une desserte allégée pour les Antilles et la Guyane (vols non quotidiens).

2°) Organisation des services

Unités : Aucune modification du niveau d'engagement.
Il y a des unités sur les terminaux 2E, 2F et A, auxquelles s'adjoignent sur la plateforme :

- la BSE Roissy intervention (BSE RI),
- la BSE Sûreté (BSE S)
- et, sur certains jours en fonction de la sensibilité des vols, la BSE Roissy (BSE R).

BSE R : le DRV s'y est rendu le 9/04. Selon ses termes, bilan « *mitigé* » malgré le ciblage. Il faut dire que les vols ont moins de passagers, et ce sont des rapatriements de personnels de société notamment. Si, pour le DRV, la vigilance est maintenue, il n'y a néanmoins pas matière à faire de « *l'acharnement* ».
Pour SOLIDAIRES, nous sommes d'accord sur cette dernière préconisation. Il faut donc réadapter le PCA en conséquence.

C) DR Roissy Fret (DRF)

1°) Activité générale

a) Bilan des dernières semaines

Constat : La Direction régionale de Roissy Fret (DRF) est, elle par contre, « *en pointe* » en matière d'activité.
Le gestionnaire aéroportuaire fait savoir que pour le 1er trimestre, il y a la même quantité de fret qu'à la même époque l'année dernière. C'est dire si l'importation de matériel médical est massive, pour arriver à compenser les baisses d'importation constatées dans les autres secteurs.

2 points d'explication :

- le pont aérien s'est totalement intensifié, avec des avions cargo dédiés (Antonov An-124, Boeing 747-8F)
- les créneaux « voyageurs » ont été réoccupés. Avec leurs avions habituels, des compagnies ont transporté du fret de manière exceptionnelle : en sus de la soute à cargo, du fret peut être entreposé sur les sièges passagers, voire également dans les espaces « bagages cabine » !

FedEx : nombreux respirateurs, produits pour respirateurs, kits détection Covid-19 passent par cet opérateur.

b) Volumétrie attendue

BAE : Environ 2 200 Bons à enlever (BAE) ont été accordés à Roissy au 31/03/2020. Cette volumétrie très importante se poursuit en avril et ne va pas faiblir dans les prochaines semaines.

Masques : Des échanges entre la DI, ADP et la cellule interministérielle de crise, il ressort que 2 milliards de masques ont été commandés par la France, devant être livrés jusqu'au mois de juin. À ce jour, 90 millions ont été traités à Roissy. Nous ne sommes donc pas au bout du chemin.

Chine : À noter un resserrement par les autorités chinoises de leur mécanisme d'exportation (via homologation / validation préalable de la conformité des biens produits en Chine), vraisemblablement jusqu'à la mi-mai.

2°) Organisation des services

a) Cellule de crise *(Une cellule existe à plusieurs niveaux).*

À Roissy : afin de soulager l'activité des bureaux de contrôle (BC) et examiner la prérecevabilité des dossiers, des agents seraient mis en commun, en provenance :

- du Pôle d'action économique (PAE),
- du Service régional d'audit (SRA),
- du Service de contrôle ex-post (SCEP)
- voire des services ex-post des BC.

À la direction générale : la Directrice générale a confié à son chef de cabinet M. Pascual, la gestion des dossiers d'importance (réponse aux sollicitations des directeurs d'hôpitaux, députés, etc). Ceci du fait de ses fonctions de cadre supérieur antérieurement occupées à Roissy (chef divisionnaire du bureau des services communs [BSC], puis chef du pôle d'orientation des contrôles [POC] de la DRV).

b) Évolution

Activité : Très forte progression de l'activité des BC Banale, France Handling (FRH), et dans une moindre mesure FedEx.

PCA : Le plan de continuité d'activité (PCA) de la DRF est donc légèrement revu à la hausse, passant de 64 agents (11% des effectifs de référence – ER) à 72 (13% des ER).
- Les BC Banale et FRH passent chacun à 9 agents, dont 2 de catégorie A pour la gestion de la recevabilité et le pilotage des dossiers, qui nécessite un renforcement en présentiel.
- Les BC FedEx et Sodexi sont, eux, à 6 agents.
- Par ailleurs, présence des chefs divisionnaires lors du week-end pascal.

II – Effectifs / relations humaines (RH)

Présentiel : Le DI indique une stabilisation des présents, avec un léger infléchissement vers le bas (toujours 19ème rang au niveau national).

Quatorzaines : un effondrement des quatorzaines est constaté, à mettre en relation avec la baisse des contacts entre agents (13ème rang national).

Malades : une baisse est constatée. Néanmoins la DIPA demeure au 1er rang national.

Médecin de prévention : le Dr Simonot a désormais lancé la campagne de remplissage du questionnaire de la Fonction publique. Selon les mots du DI, son rythme de travail est un peu plus supportable que les semaines précédentes, du fait de la baisse des sollicitations pour mise en quatorzaine.

Position des personnels	Nombre		
	vendredi 27/03	*vendredi 03/04*	*vendredi 10/04*
Présents	164	140	**142**
À domicile (ASA ou télétravail)	678	744	***760***
- dont SU en ASA pour baisse activité	*263*	*407*	***438***
Quatorzaine	180	52	***26***
- dont AG-CO	*44*	*13*	***3***
- dont SURV	*136*	*39*	***23***
Malades	44	64	***54***
- dont AG-CO	*15*	*24*	***16***
- dont SURV	*29*	*40*	***38***

SOLIDAIRES indique que la poursuite du confinement *d'un maximum d'agents répond à une bonne démarche de prévention et que cela est à saluer.*

III – En questions diverses

A) Questions de SOLIDAIRES

Préalablement à la réunion, SOLIDAIRES a posé 3 questions.

- ***Pour Roissy dans sa globalité (services DI, DRF, DRV) :*** *quid du problème de l'eau ? Outre la dotation de bouteilles d'eau (en nombre suffisant ?), quelle est la doctrine pour les autres usages (vaisselle, lavage des mains) ? Dispose-t-on d'analyses ? Si oui peuvent-elles être transmises à la représentation du personnel ?*
- ***Pour Orly :*** *qu'en est-il du PCA ? Sera-t-il révisé/revu à la baisse dans les prochains jours ?*
- ***Pour Roissy Fret :*** *y aura-t-il une nouvelle revue du PCA de la DR Fret suite au desiderata exprimé ces derniers jours par la directrice générale en matière de suivi des masques ?*

1°) Eau à Roissy *(Orly pas concerné)*

La Direction interrégionale s'est rapprochée du gestionnaire ADP. Le PLI s'est réuni avec ADP le lundi 6/04.
Dans le réseau primaire (production, réservoirs et principales canalisations) : c'est potable.
Dans le réseau secondaire (intérieur des bâtiments) : c'est plus compliqué. La problématique concernait d'abord les T2E et T2F, puis le gestionnaire ADP a étendu son analyse à l'ensemble du réseau. L'eau n'est pas partout potable en l'état, du fait de la baisse de la consommation. Sauf pour les terminaux, où ADP est rassurant.

Dans le domanial, la consigne est de ne pas consommer.
Selon les recommandations de l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST) et du médecin de prévention, il faut :

- ne pas réchauffer les aliments,
- ne pas se doucher
- ne pas boire
- ne pas utiliser les distributeurs de boissons chaudes.

Des bouteilles d'eau sont distribuées dans les bâtiments 3700 (Banale, BSES, UDD), 3701 (Recette, prise en charge, etc), 5730 (siège des DI/DR), 3520B (CCF), 7610 (BSE RI) et 1226 (BSER).
La préconisation est de tirer l'eau pendant 10 minutes avant consommation, y compris pour le lavage des mains et la vaisselle.

Dans le locatif, ou lorsque les services sont hébergés chez les opérateurs privés (cas des BC), ce sont les opérateurs qui doivent mener les analyses.

- À FRH : l'opérateur WFS a transmis ses résultats, l'eau y serait potable.
- À Sodexi : la (non) potabilité de l'eau étant un sujet récurrent, l'usage de bonbonnes est pérennisé.
- Diverses autres analyses sont en cours, à Banale et FedEx.

Les diverses analyses seront transmises aux représentants du personnel dès réception.

2°) PCA Orly

SOLIDAIRES *est réintervenu sur le Plan de continuité d'activité (PCA).*
Si le maintien d'une présence minimale s'entend dans son principe, celle-ci doit être revue à la baisse afin d'être en adéquation avec l'activité réellement constatée sur l'aéroport, avec en complément le recours au volontariat. Le nombre de 2-3 agents SURV à chaque vacation paraît légitime, mais pour le total sur la plateforme, pas pour chaque brigade requise.

Le DR Orly a dit qu'il avait déjà essayé le volontariat, mais qu'il a choisi finalement de répartir la charge entre les agents non fragiles.
Le DI indique avoir compris notre message sur le nombre. Il en a pris note et verra s'il peut diminuer dans les prochaines semaines.
Affaire donc à suivre.

3°) PCA DR Roissy Fret

SOLIDAIRES *est intervenu sur le relèvement du PCA, demandant plus de détails. Ce relèvement correspond à une volonté de la DG d'assurer le suivi des importations de masques.*
La CGT a demandé des compléments sur l'organisation du travail du samedi.

Le DI et le DRF ont indiqué que le samedi, le centre de dédouanement postal (CDP) restait fermé.

- Pour le fret express, le BC Sodexi continue d'intégrer celui de Chronopost.
- Pour le « général cargo », le BC FRH continue d'intégrer celui de Sogaris. Le DI précise néanmoins que si l'activité continue d'augmenter à Sogaris, la Direction songe à rouvrir le bureau.

4°) « Bonus » : remboursement frais de repas

En fin de séance, SOLIDAIRES pose une dernière question. Au cas particulier si la DIPA a d'ores et déjà réfléchi à la déclinaison du décret (2020-404 du 7 avril 2020) relatif aux frais de remboursement des repas pour les agents en présentiel durant la période de confinement.

Le DI répond attendre les instructions de la direction générale. Il précise que 2 restaurants administratifs sont restés ouverts : celui du T2A, et celui du T1.
Le DR Orly ajoute que le restaurant administratif d'Orly est, lui, fermé depuis le 01/04.

Depuis*, la note de cadrage DGDDI a été publiée par le bureau DG-Fin1 (le 11/04). Après expertise de celle-ci, SOLIDAIRES demande une interprétation large de la condition d'impossibilité de recours à la restauration administrative.*
En effet, confinement et restriction des déplacements obligent, aucun agent ne se rend actuellement dans les restaurants administratifs.
Plus précisément, pour chaque service/vacation de moins de 4 agents, il est en pratique impossible de se déplacer à l'extérieur pour prendre son heure de repas dans un restaurant qui n'est pas à proximité :

- *en SURV/aérogares, parce qu'il faut un minimum 2 agents en même temps, cf mesures anti-terrorisme) ;*
- *en OPCO/zone de fret, du fait de l'éloignement.*

Au reste, les restaurants du 2A et du T1 sont des restaurants ADP. Or nombre d'agents ne possèdent pas une carte de cantine ADP ! Par exemple, les restaurants Air France des T2E et T2F sont fermés depuis le confinement.

Aussi SOLIDAIRES demande *qu'il soit attribué de manière automatique, par journée de vacation et pour tous les agents, le taux de 17,50 €/repas.*

En lien*, certaines brigades appliquent la* ***règle du « repas non pris »****, une vacation de jour compte donc 13h. SOLIDAIRES pense que cette règle est juste sur la période, et demande sa généralisation à l'ensemble des brigades.*

B) Autres questions

1°) Perte d'heures

Le cadre est la note du 01/04/2020. Le DI sera attentif à ce que les situations soient « *équitables* » à compter du 16/03. Ceci étant, la DIPA est en consultation avec le bureau DG-RH2, du fait de la diversité des situations de régimes de travail. S'il y a des cas particuliers portés à la connaissance des représentants du personnel, ces derniers peuvent les transmettre à la Direction pour étude.

2°) RC (repos)

Pour les repos compensateurs (RC), le DI a rappelé que la règle des 12 mois a été prolongée de 6 mois par la DG.

Pour conclure

Un dernier mot sur la qualité des échanges. La conférence téléphonique, prévue pour une durée de 45 minutes, s'est tenue pendant finalement près d'une heure et quart.
Ceci contribue à avoir un échange nourri sur chaque point évoqué.